

Académie de Grenoble
Commune de Varacieux
Ecole primaire publique
Le Village
38 470
Tél : 04 76 64 25 36

A Varacieux le 06/11/2017,

Présents : M.PAYRE-FICOUT (Maire), Mme JUNG (directrice), Mme SAINZ, Mme VITET-COVAS, Mme SCHNEIDER (enseignantes), Mme MOTTUEL (ATSEM), Mme PAYRE-FICOUT, Mme CHAMPON (employées communales), M.ROSTAING et Mme GERMAIN (délégués DDEN.

Mme MEYNET et M.BERNE (parents délégués).

Excusés : Mme ZAGLIL, Inspectrice de circonscription, Mme REULIER Eve (enseignante, décharge de Mme JUNG).

Secrétaire de séance : Mme JUNG Nathalie

COMPTE -RENDU du Conseil d'école 1 du 06/11/2017

1) Rôle des DDEN (délégué départemental de l'Education nationale):

Ils effectuent une visite de l'école afin de vérifier si la sécurité des élèves est assurée (cours, locaux). Il y a une visite par an avec le Maire. A cette occasion, les extérieurs (cours, jeux), les locaux, les extincteurs sont vérifiés en présence du Maire. Tout est aux normes.

2) Cantine, transport scolaire, garderie, TAP :

- **Cantine** : annuler les repas à 7h30 au 04 76 64 25 26

En cas d'absence imprévue, vous pouvez récupérer le repas à 12h. Donnez vos tickets pour la réservation de la semaine suivante le **jeudi matin**. Merci de vous présenter en garderie bien avant 8h30 (entre 7h30 et 8h30) pour que Nadia rejoigne les classes le plus rapidement possible.

Le règlement, mis en place par la Mairie est appliqué. Il prévoit des avertissements signés par le Maire en cas de manque de respect grave.

-**TAP** : les réunions pour la mise en place des TAP sont ouvertes à tous. Afin de diversifier les activités, tout bénévole sera le bienvenu.

Une demande d'**absence exceptionnelle** ou une **inscription exceptionnelle** aux TAP est à remplir par les parents.

3) Vote du règlement intérieur :

A noter : merci d'éviter de stationner devant l'entrée de l'école avec vos chiens (tenus en laisse) et ne pas inciter les enfants à les caresser. De même, ne laissez pas vos chiens seuls attachés à la grille.

4) Scolarisation en maternelle :

L'inscription scolaire implique **une fréquentation régulière à l'école**. Cependant, des aménagements peuvent être mis en place **après entretien avec les familles**. En effet, une certaine souplesse est parfois nécessaire pour permettre à l'enfant de s'adapter à une scolarisation à temps complet avant la fin de l'année.

En cas d'absence, appelez la maternelle (04 76 64 22 77) si votre enfant est en classe de PS MS ou MS GS CP.

5) Les chartes de la laïcité et informatique:

La charte de laïcité :

- L'école a pour mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Elle garantit la liberté de conscience et le respect des croyances. L'enseignement est laïque et les enseignants sont neutres.
- La charte de la laïcité se présente sous forme de droits et de devoirs est affichée et expliquée aux élèves de l'école.

La charte informatique :

Cette charte définit les conditions générales d'utilisation d'Internet, de réseaux et des services multimédias en précisant le cadre légal.

Les chartes sont collées dans les cahiers de liaison et seront expliquées aux enfants en classe.

6) Bilan du projet d'école 2014-2017 et axe du nouveau projet d'école 2017-2020.

Le projet d'école 2014-2017 est terminé. Il a permis la mise en place d'un livret de parcours artistique et culturel, un cahier de liaison et l'aménagement de la cour de l'école / règlements de cour. Il reste à la Mairie à choisir un nom pour l'école et terminer les tracés de la cour du bas.

Le nouveau projet d'école 2017-2020 portera sur **l'évaluation et la mise en place d'outils favorisant l'autonomie de l'élève.**

7) Sécurité.

Exercices de sécurité obligatoires:

- 3 exercices concernant la mise en place du PPMS (plan particulier de mise en sûreté) : un exercice incendie, un exercice intrusion réalisé le 18/10/17 et un exercice risque chimique.

8) Hygiène.

Vérifiez très régulièrement les têtes de vos enfants afin de traiter les POUX. Demandez conseil à votre pharmacien car de nombreux traitements efficaces existent (pour les têtes mais également la literie, les vêtements, sièges auto...). Il existe également des traitements préventifs, des peignes électriques.... Préférez également les cheveux attachés plutôt que les cheveux longs.

Prévenez également la maîtresse afin qu'elle avertisse les autres parents de la classe dans le cahier de liaison pour vérifier les têtes à la maison.

9) Modalité d'évaluation.

Un livret scolaire unique numérique (LSUN) suit votre enfant du CP à la 3ème. Il recense les progrès dans l'acquisition des fondamentaux de la scolarité obligatoire. Ce livret vous sera communiqué en Janvier et en Juin.

En **cycle 1**, l'élève possède un **carnet de suivi des apprentissages** organisé en 5 domaines rempli tout au long de l'année pour observer les progrès et les réussites de l'enfant.

Une fiche de synthèse est complétée à la fin de chaque cycle (en fin de GS et en fin de CE2).

En **cycles 2 et 3**, un **classeur de réussites** est mis en place.

Il y a eu des **évaluations nationales** obligatoires **pour les CP** fin septembre:

- En Maths, les scores vont de 89% de réussite.
- En Français, les scores vont de 81% de réussite.

Les évaluations nationales de CE2 (Maths et Français) ne sont pas obligatoires mais Mme SAINZ les a fait passer à ses élèves.

10) Projets de sorties scolaires.

- Une sortie théâtre est prévue le lundi 18/12 organisée par le Diapason qui se déroulera sur la place du Champ de Mars à Saint Marcellin intitulé « Un mystérieux voyage en forêt ». Il s'agit de contes musicaux.
- La classe de CM1 CM2 aimerait effectuer son traditionnel voyage scolaire. Une aide au financement a été demandée à la Mairie et au Sou des écoles. Cette année : **le Puy du Fou et la visite des châteaux de la Loire** sur 4 jours.

Le cycle natation aura lieu du 11/12 au 19/03 et concernera les élèves de la GS aux CE2 (31 élèves). Le lundi de 13h30 à 15h. La Mairie et le Sou des écoles financent le transport et les cours des maitres-nageurs.

11) Mairie.

Demande de la semaine des 4 jours :

L'enquête lancée par les parents délégués auprès des parents d'élèves montre qu'une large majorité de parents est pour le retour à la semaine de 4 jours (92% des parents y sont favorables).

Une demande de la semaine de 4 jours sera faite par la Mairie dans un prochain conseil d'école extraordinaire.

Merci pour les ordinateurs (6 portables et un pour le bureau) et les filets de cage de foot.

Demandes:

- finir les tracés de la cour du bas.
- trouver un nom pour l'école.
- un deuxième panneau d'affichage.
- mettre en place des verrous pour fermer les salles de maternelle afin de répondre aux normes de sécurité lors des exercices PPMS.
- une barrière de la cour de maternelle à revisser.
- changer les tapis de gym.
- les nouvelles photocopieuses sont peu performantes et ne favorisent pas les économies de papier (pas de recto verso)...

12- Participation à une action solidaire (AFSR).

L'école soutient l'association AFSR (syndrome de Rett) grâce à un programme de recyclage des déchets (instruments d'écriture). Merci pour votre participation.

La secrétaire de séance et présidente du conseil,
Madame JUNG

